

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17914**

Intitulé

Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
IPERIA l'Institut	Secrétaire général

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'assistant maternel - garde d'enfants prend en charge des enfants de la naissance à l'adolescence. Il délimite et sécurise les locaux et espaces réservés aux enfants de façon à respecter les règles et les espaces dédiés à leurs activités et à leur repos. Il a construit son activité multi-employeur afin de prendre en charge plusieurs activités et installer le suivi de celle-ci. Il accompagne un ou plusieurs enfants dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte les attentes des familles et la singularité de chaque enfant, au préalable, il a préparé son intervention. Il contribue au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'enfant.

Les missions principales de l'assistant maternel - garde d'enfants sont les suivantes : instaurer une relation de confiance avec les familles, favoriser les conditions des temps d'accueil et de séparation avec la famille ; prendre en charge le quotidien de l'enfant et l'accompagner dans ses apprentissages : alimentation, sommeil, hygiène corporelle, habillage, sécurité, socialisation ; communiquer de façon efficiente avec l'enfant et son entourage ; entretenir le cadre de vie et le linge de l'enfant ; assurer la sécurité de l'enfant en toutes circonstances.

Ce professionnel s'inscrit véritablement comme maillon fondamental des interactions au sein des sphères de vie de l'enfant. En effet, de par son activité réalisée auprès d'eux et de leurs familles, il est en communication constante avec les parents et l'entourage proche de l'enfant qu'il soit familial, scolaire, social. Il est également un réel acteur de liens dans l'environnement global de l'enfant par les relations développées avec ses protagonistes : professionnels de la santé, animateurs, éducateurs...Il respecte la confidentialité des informations reçues.

Les capacités attestées :

L'assistant maternel - garde d'enfants gère son activité multi-employeurs. Pour cela il construit et initialise son activité professionnelle, organise son activité multi-employeurs en prenant contact avec les acteurs de son environnement professionnel pour mettre en place un plan d'action pour sa recherche/son développement d'activité.

Il organise l'espace professionnel en aménageant et sécurisant le logement et les espaces de vie et de loisirs, en fonction d'une évaluation des risques présents au domicile.

Il instaure une relation et une communication efficaces grâce au recueil des informations nécessaires à l'accompagnement, à la définition des limites des interventions, à l'adaptation du positionnement en fonction des situations familiales rencontrées.

Il accompagne l'enfant de plus de trois ans dans la vie quotidienne. Il propose et met en œuvre des activités. Il accompagne l'enfant à réaliser les soins courants d'hygiène, préparer un trajet.

Il répond aux besoins de l'enfant dans son environnement pour cela il veille à l'hygiène des lieux où le jeune enfant exerce ses activités ; il conçoit, propose et réalise des menus équilibrés.

Il contribue à l'hygiène, à la nutrition et au développement de l'enfant de moins de trois ans en diversifiant les activités d'éveil, accompagnant l'enfant dans la prise de son repas, procédant à la toilette.

Il favorise le développement, l'autonomie et l'éveil de l'enfant de plus de trois ans en réalisant les activités suivantes : surveiller et prévenir les risques liés à la prise d'autonomie de l'enfant, accompagner des activités d'éveil, animer une activité avec plusieurs enfants.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'IRCEM (Institution de retraite complémentaire des employés de particuliers) dénombre que près de 1,1 million de particuliers emploient environ 350 000 assistants maternels ; et que 115 000 particuliers emploient 105 000 gardes d'enfants .

L'assistant maternel exerce son métier dans son domicile privé seul et/ou en présence de sa famille ainsi que dans des Maisons d'Assistants Maternels

Le garde d'enfants exerce au domicile des parents du ou des enfants en charge. Le garde d'enfant peut également travailler alternativement dans deux domiciles différents en cas de garde partagée.

Assistant maternel - garde d'enfant - auxiliaire parental - assistant familial

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1303 : Assistance auprès d'enfants

Réglementation d'activités :

1. L'activité d'Assistant Maternel est réglementée et nécessite de posséder un agrément du Président du Conseil Départemental de son département - Loi n° 2005-706 du 27 juin 2005 (décret n° 2006-1153 du 14 septembre 2006 relatif à l'agrément). La prise en charge de l'enfant à son domicile est soumise à certaines exigences variables d'un département à un autre et peuvent concerner par exemple le droit ou non à donner le bain de l'enfant.

2. Les Gardes d'Enfants, salariés du particulier employeur sont soumis à un cadre réglementaire dans l'exercice de leurs fonctions :

L'aide à la prise de médicaments

Article L313-26 du code de l'action sociale et des familles modifié par la loi du 21 juillet 2009 n° 2009-879 art 124.

« L'aide à la prise des médicaments peut [...] être assurée par toute personne chargée de l'aide aux actes de la vie courante dès lors que, compte tenu de la nature du médicament, le mode de prise ne présente ni difficulté d'administration ni apprentissage particulier. »

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations se présentent sous la forme de mises en situations pratiques, d'études de cas, de questionnaires et d'entretien oral. L'évaluation finale se déroule devant un jury professionnel auprès duquel les stagiaires soutiennent un dossier de pratiques professionnelles

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17914 - Gestion de son activité multi-employeur	<p>Descriptif : Construire et initialiser son activité professionnelle, Organiser son activité multi-employeur, Effectuer des prises de contact et un plan d'action en utilisant les outils bureautiques Assurer un entretien d'embauche Formuler des propositions d'accompagnement répondant aux besoins de l'enfant.</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Etude de cas (écrite) individuelle ; Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image ou texte sur image...)</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17914 - Organisation de l'espace professionnel	<p>Descriptif : Identifier, aménager et sécuriser le logement et les espaces de vie et de loisirs, en fonction d'une évaluation des risques présents au domicile. Détecter les dangers pour l'enfant et communiquer avec l'employeur afin de mettre en œuvre un processus de sécurité</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image ou texte sur image...)</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17914 - Relation et communication efficaces	<p>Descriptif : S'informer : Recueillir des informations nécessaires à l'accompagnement, Instaurer et maintenir une relation de communication professionnelle adaptée avec l'enfant et/ou son entourage Accompagner les situations de séparation vécues au domicile Gérer les situations difficiles liées à l'évolution de l'état de santé de l'enfant à son domicile et adapter sa communication Définir les limites des interventions, adapter son positionnement en fonction de la souffrance de la personne accompagnée ou du désarroi des familles. Analyser les bonnes pratiques en matière de développement durable et accompagner l'employeur à son appropriation</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Etude de cas (écrite) individuelle ; Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image ou texte sur image...)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 17914 - Accompagnement de l'enfant de plus de trois ans dans la vie quotidienne</p>	<p>Descriptif : Recueillir les consignes parentales et les éléments contextuels concernant l'enfant Favoriser l'autonomie de l'enfant en lien avec les consignes des parents Planifier, préparer et animer des activités adaptées à l'enfant, Réparer, organiser et réaliser un déplacement en toute sécurité, Intervenir auprès de l'enfant pour assurer sa sécurité en cas d'urgence</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image ou texte sur image...)</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 17914 - Accompagnement au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'enfant de plus de trois ans</p>	<p>Descriptif : Favoriser l'autonomie de l'enfant en respectant ses habitudes et son hygiène de vie Accompagner l'enfant au quotidien selon son rythme, ses besoins Surveiller et prévenir les risques liés à la prise d'autonomie de l'enfant, accompagner des activités d'éveil, animer une activité avec plusieurs enfants</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image ou texte sur image...)</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 17914 - Mise en œuvre d'une réponse adaptée aux besoins de l'enfant dans son environnement</p>	<p>Descriptif : Veiller à l'hygiène des lieux où le jeune enfant exerce ses activités, Concevoir, proposer et réaliser des menus équilibrés Réaliser l'entretien du linge en utilisant les protocoles idoines.</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image ou texte sur image...)</p>
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 17914 - Accompagnement à l'hygiène, à la nutrition et au développement de l'enfant de moins de trois ans</p>	<p>Descriptif : Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant de moins de trois ans en tenant compte des consignes des parents Mettre en œuvre les gestes et techniques professionnels appropriés aux soins d'hygiène du jeune enfant et favoriser l'apprentissage de l'hygiène corporelle par le jeune enfant Diversifier les activités d'éveil, dans un cadre sécurisé et de bienveillance</p> <p>Modalités d'évaluation et de certification : Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image ou texte sur image...)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 17914 - Participation au projet de la personne en situation de handicap et collaborer avec les personnes ressources	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration du projet de l'adulte ou de l'enfant en situation de handicap pour un accompagnement personnalisé au domicile • Evaluer son intervention au domicile du particulier employeur ou de l'assistant maternel et prendre en compte les évolutions de la situation de la personne en situation de handicap pour réajuster son intervention • Communiquer avec l'adulte ou l'enfant en situation de handicap, l'entourage proche et les personnes ressources afin de transmettre les informations nécessaires à l'accompagnement • Travailler en équipe avec les personnes ressources et l'entourage proche pour le suivi de l'accompagnement de l'adulte ou de l'enfant en situation de handicap <p>Modalités d'évaluation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Etude de situation professionnelle écrite et individuelle 2) Questionnaire individuel et simulation sur support numérique
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 17914 - Instauration d'une relation d'aide adaptée à la personne en situation de handicap	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec l'adulte ou l'enfant en situation de handicap et son entourage pour instaurer une relation d'aide • Anticiper et gérer des situations de vie liées au handicap dans la limite de son cadre d'intervention <p>Modalités d'évaluation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Etude de situation professionnelle orale et individuelle 2) Questionnaire individuel et simulation sur support numérique
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 17914 - Adaptation de ses pratiques à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap dans les activités de la vie quotidienne	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'enfant en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne • Accompagner l'enfant en situation de handicap dans ses activités et dans sa relation aux autres • Accompagner l'enfant en situation de handicap dans ses déplacements en toute sécurité <p>Modalités d'évaluation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée 2) Questionnaire individuel et simulation sur support numérique

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	3 personnes : Un délégué à la certification, représentant le certificateur IPERIA l'Institut, un salarié, un particulier employeur
En contrat de professionnalisation	X	3 personnes : Un délégué à la certification, représentant le certificateur IPERIA l'Institut, un salarié, un particulier employeur
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	3 personnes : Un délégué à la certification, représentant le certificateur IPERIA l'Institut, un salarié, un particulier employeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 29 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 12 août 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau V, du 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants" avec effet au 19 novembre 2016, jusqu'au 19 juillet 2020.

Arrêté du 3 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants" avec effet au 21 juillet 2013, jusqu'au 19 novembre 2016

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Année 2015 569 candidats certifiés
Année 2014 510 candidats certifiés
Année 2013 528 candidats certifiés

Autres sources d'information :

www.iperia.eu

Lieu(x) de certification :

IPERIA l'institut
60, avenue Quakenbrück
BP 136
61004 ALENÇON Cedex

+ au minimum un site dans chaque région du territoire (métropole et DOM)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

136 organismes de formation agréés sont répartis sur l'ensemble du territoire. Plus d'informations sur www.iperia.eu

Historique de la certification :

Certificat de Qualification Professionnelle Garde d'Enfants créé en 1999 par la branche professionnelle des salariés du particulier employeur et inscrit au RNCP en 2004.

Titre à visée professionnelle Assistant maternel - Garde d'enfants, niveau V, inscrit au RNCP en 2009 et 2013.

Certification précédente : Assistant maternel / Garde d'enfants